

Avis n°20-29767

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/20-29767/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **77**

Annonce No **20-29767**

Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : COMMUNE DE SAVIGNY LE TEMPLE.
Correspondant : Mme PICHERY Marie-Line, Maire, 1 Place François Mitterrand 77176 Savigny-le-Temple, tél. : 01-64-10-18-00, courriel : correspondre@aws-france.com adresse internet : <http://www.savigny-le-temple.fr/> .
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://agysoft.marches-publics.info/> .
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **numéro de la consultation : 2020-20002 Marché public d'entretien et d'amélioration de la voirie.**

CPV - Objet principal : 45233142

Objets supplémentaires : 45233141.

Lieu d'exécution : ville de Savigny-Le-Temple, 77176 Savigny-le-Temple.

Code NUTS : -FR102.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 12 mois.

Valeur minimum estimée (H.T.) : 300 000 euros.

Valeur maximum estimée (H.T.) : 5 200 000 euros.

Caractéristiques principales :

les stipulations du présent marché concernent les prestations de travaux d'entretien et d'amélioration de la voirie communale et de ses dépendances ainsi que des cours d'écoles et plateaux sportifs, sur le territoire de la commune de Savigny-Le-Temple. La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (Cctp). Forme de marché

: à bons de commande avec minimum et maximum. Attribution d'un marché unique

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : accord-Cadre conclu pour une période initiale de 1 an. La durée de la période initiale des prestations est de 1 an. Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans. Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction) : Minimum (H.T.) 75 000,00 euro(s) : Maximum (H.T.) 1 300 000,00 euro(s).

Estimation de la valeur (H.T.) : entre 300 000 et 5 200 000 euros.

Nombre de reconductions éventuelles : 3.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.

Cautionnement et garanties exigés : retenue de garantie de 5,0 % pour chaque bon de commande supérieur à 80 000,00 euros HT, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : prestations réglées par des prix unitaires Prix révisibles annuellement. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Le paiement est effectué sur les fonds propres de la Commune.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Néanmoins, en cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera obligatoirement solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement. Ce choix est justifié par la nécessité de garantir au pouvoir adjudicateur l'achèvement des prestations par une des entreprises du groupement en cas de défaillance d'un des membres.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : consultation comportant des conditions d'exécution à caractère social détaillées dans le CCAP.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises : pouvoir de signature du marché; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;

Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois

dernières années; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, année, lieu d'exécution);

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 60 %;

- valeur technique : 40 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 18 mars 2020, à 16 h 30.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2020-20002/BO.

Renseignements complémentaires : les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://agysoft.marches-publics.info/>

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : .PDF ; .RTF ; Applications bureautiques (exemples : .doc, .xls, .pwt, .pub, .mdb) ; .CSV ; Multimédia (formats .gif ; .jpeg ; .png), Internet (.htm, Html), Texte (.txt), Plans (format .dxf ; .dwg). La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Numéro de la consultation : 2020-20002 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-Le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

1-Prix des prestations 60.0 %

2-Valeur technique 40.0 %

2.1-Qualité des moyens matériels et humains dédiés l'exécution des travaux 15.0 %

2.2-Qualité des modes opératoires de l'entreprise pour la réalisation des travaux avec notamment la description des moyens et modes opératoires dédiés à la réalisation d'un chantier courant de réparation de la voirie (plan de balisage, gestion administrative,?) 15.0 %

2.3-Qualité des mesures d'autocontrôle de la qualité et de la bonne exécution des prestations 5.0 %

2.4-Qualité des produits utilisés et provenance à l'appui des fiches techniques 5.0 %

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours ou introduire un recours gracieux, les candidats devront s'adresser à :

Mme le maire de Savigny-Le-Temple

Hôtel de Ville de Savigny-Le-Temple

Affaires juridiques / Marchés publics

1 place François Mitterrand, B.P. 147

77547 Savigny-Le-Temple Cedex

téléphone : 01 64 10 18 25

télécopie : 01 64 10 18 39

courriel : service.juridique@savigny-le-temple.fr

instance en charge des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics de Paris
5, rue Leblanc

75911 Paris Cedex 15

téléphone : 0182524272

télécopie : 0182524295

courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26 février 2020.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun 43, rue du Général de Gaulle B.P. 8630 77008 Melun, tél. : 01-60-56-66-30, courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr, télécopieur : 01-60-56-66-10.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.